

Aurillac le 28 juin 1923.



Monsieur le Prefet.

Je viens solliciter de votre  
bienveillance l'autorisation de me  
faire delivrer deux passeports pour  
me permettre de voyager avec ma  
femme dans les pays rivaux (Allemagne)

Avec mes remerciements agrid  
monsieur le prefet. mes salutations  
empressees.

B. Treissac

33 rue du college 33

Aurillac

Jammin a Monsieur le Prefet du Cantal  
avec avis favorable

Aurillac, le 29 juin 1923

Le Commissaire de Police,

AURILLAC

POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT À L'ÉTRANGER

Département du Cantal

SIGNALEMENT

N<sup>o</sup> M<sup>r</sup> Treissac  
profession d' électricien  
natif d' Aurillac dép<sup>t</sup> d'   
demeurant à Aurillac  
allant en Allemagne dép<sup>t</sup> d'   
âge de 23 ans taille d'un mètre  cent<sup>es</sup>  
cheveux châtains front ordinaire  
sourcils ou yeux gris-verts  
nez ordinaire bouche  moyenne  
barbe " menton  court  
visage ovale teint ordinaire

SIGNES PARTICULIERS

PIÈCES DÉPOSÉES

Fait à Aurillac le sept juillet mil-mil-~~mil~~  
~~mil huit cent quatre vingt~~ cent vingt ans  
Signature des témoins      Signature du porteur

B. Treissac

N<sup>o</sup> 23 du Registre

PASSEPORT